

Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit TankPro RM 870
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Alfred Kärcher SE & Co. KG Alfred-Kärcher-Str. 28-40 D - 71364 Winnenden

Postfach 160 D - 71349 Winnenden

*Tel.:* +49-7195-14-0 *Fax:* +49-7195-14-2212

Kärcher S.A.S. 5, avenue des Coquelicots Z.A. des Petits Carreaux F - 94865 Bonneuil sur Marne

Tel.: +33 (0) 1 43 99 67 70 Fax: +33 (0) 1 43 39 48 73

Kärcher AG Industriestr. 16 CH - 8108 Dällikon Fon: +41-44-8466-777 Fax: +41-44-8466-712

Internet: www.karcher.com

· Service chargé des renseignements :

Département PCD-D Tel.: +49-7195-14-2548 Fax: +49-7195-14-3164 safetydata@karcher.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident

appelez CHEMTREC, 24h/24

aux USA et au Canada: 1-800-424-9300

hors USA et Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

FR



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide sulfurique

acide phosphorique

· Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient but-2-yne-1,4-diol. Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

FR



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants dangereux:		
CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8	acide sulfurique  Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412	15-20%
CAS: 7664-38-2 EINECS: 231-633-2 Numéro index: 015-011-00-6 Reg.nr.: 01-2119485924-24-xxxx	acide phosphorique Met. Corr. I, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	10-20%
CAS: 75-75-2 EINECS: 200-898-6 Numéro index: 607-145-00-4 Reg.nr.: 01-2119491166-34	acide méthanesulfonique  Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; STOT SE 3, H335	1-5%
CAS: 78330-20-8	ethoxylate d'alcool gras ♦ Eye Dam. 1, H318	1-5%
CAS: 110-65-6 EINECS: 203-788-6 Numéro index: 603-076-00-9 Reg.nr.: 01-2119489899-05-xxxx	but-2-yne-1,4-diol  → Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331; → STOT  RE 2, H373; → Skin Corr. 1B, H314; → Acute Tox. 4,  H312; Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu agents de surface non ioniques

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

<5%



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 3)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Éviter dans la préparation de la solution de travail de contact avec les yeux et la peau.

(suite page 5)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 4)

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le fût d'origine
- · Indications concernant le stockage commun :

Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et les aliments.

- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : 7664-38-2 acide phosphorique		
	Valeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm	
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 2 mg/m³	
	Valeur à long terme: 1 mg/m³	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2 mg/m³	
	Valeur à long terme: 1 mg/m³	
	SSc;	
110-65-6 but-2	-yne-1,4-diol	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,36 mg/m³, 0,1 ppm	
	Valeur à long terme: 0,36 mg/m³, 0,1 ppm	
	H S SSc;	

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· Protection des mains :



Gants de protection.

· Matériau des gants Butylcaoutchouc

(suite page 6)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 5)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

9.1 Informations sur les propriétés p	hysiques et chimiques essentielles
Indications générales.	
Aspect: Forme:	liquido
rorme : Couleur :	liquide jaune
Odeur:	spécifique au produit
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	0
valeur du pH 1 %:	1,6
Modification d'état	
Point de fusion :	-2 °C
Point d'ébullition :	>100 °C
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température d'inflammation :	pas applicable
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-imflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1,255 g/cm³
	Non déterminé.
	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Densité relative. Densité de vapeur: Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible

(suite page 7)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 6)

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

solvants organiques0,0%VOC (CE)0,02%Teneur en substances solides :30,6%

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité correspond à 10.3
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact des métaux légers par formation d'hydrogène

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :			
7664-93-9 a	7664-93-9 acide sulfurique			
Oral	LD50	2.140 mg/kg (Rat)		
Inhalatoire	CL50	42 mg/l (fish)		
7664-38-2 a	7664-38-2 acide phosphorique			
Oral	LD50	2.600 mg/kg (Rat)		
Dermique	LD50	2.740 mg/kg (can)		
75-75-2 acid	75-75-2 acide méthanesulfonique			
Oral	LD50	649 mg/kg (Rat)		
110-65-6 bu	110-65-6 but-2-yne-1,4-diol			
Inhalatoire	DL50	104 mg/kg (Rat)		
ECC 4		• • • •		

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 8)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 7)

· Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :				
7664-93-9 acide sulfurique				
EC50/48 h	70-80 mg/l (fish)			
EC50/24 h	29 mg/l (Daphnia magna)			
7664-38-2	acide phosphorique			
LC50/96 h	138 mg/l (Gambusia affinis)			
EC50	270 mg/l (bacteria)			

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

(suite page 9)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 8)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

07 06 01\* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN3264
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE,

N.S.A. (acide sulfurique, ACIDE PHOSPHORIQUE

EN SOLUTION)

· IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

(sulphuric acid, PHOSPHORIC ACID, SOLUTION)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot$  ADR



- · Classe 8 (C1) Matières corrosives.
- · Étiquette
- · IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.

(suite page 10)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

	4 2 11
Label	(suite de la page
	0
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre pa	ur
l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler:	88
No EMS:	F- $A$ , $S$ - $B$
Segregation groups	Acids
Stowage Category	B
Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
recueil IBC  Indications complémentaires de transport :	Non applicable.
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 3
	ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 50
	ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2
· · · · · ·	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
''Règlement type'' de l'ONU:	UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSII
G	ACIDE, N.S.A. (ACIDE SULFURIQUE, ACID

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 11)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 10)

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

#### · Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : PCD-D
- · Contact:

Département PCD-D Tel.: +49-7195-14-2548 Fax: +49-7195-14-3164 safetydata@karcher.com

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

(suite page 12)



Date d'impression : 19.04.2019 Numéro de version 1 Révision: 07.09.2017

Nom du produit TankPro RM 870

(suite de la page 11)

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

· 0.011-141.0

RM 870/1

2.012

ED